Nº 89-656-X2016017 au catalogue
ISBN 978-0-660-02943-6

Feuillets d'information sur les Autochtones

Les Inuits : Feuillet d'information du Nunavut

par Paula Arriagada
Division de la statistique sociale et autochtone

Date de diffusion : le 29 mars 2016

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
^{p}	provisoire
^{r}	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
^{E}	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p<0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2016

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML **est aussi disponible.**

This publication is also available in English.

Les Inuits : Feuillet d'information du Nunavut

Les Autochtones forment la majorité de la population du Nunavut

- En 2011, il y avait 27 360 Autochtones au Nunavut, ce qui représentait 2 % de la population d'identité autochtone au Canada. Ces Autochtones constituaient 86 % de la population totale de ce territoire.
- Le Nunavut comptait 27 070 Inuits, 130 Premières Nations et 130 Métis[1], le reste ayant déclaré une autre[2] identité autochtone (15) ou plus d'une identité autochtone (20). De 2006 à 2011, la population inuite du Nunavut a progressé de 10 %, alors que la population des Premières Nations a augmenté de 30 % et que celle des Métis n'a pas changé[3].

La population inuite est plus jeune que la population non autochtone

- Plus de la moitié (57 %) des Inuits au Nunavut étaient âgés de moins de 25 ans, comparativement à 19 % de la population non autochtone.
- En 2011, l'âge médian des Inuits se situait à 21,2 ans. Ils sont donc plus jeunes que les non-Autochtones, dont l'âge médian s'établissait à 38,8 ans.

Les deux tiers des enfants inuits vivent avec leurs deux parents

- Au Nunavut, 67 % des enfants inuits âgés de 14 ans ou moins vivaient dans une famille avec leurs deux parents en 2011. Chez les enfants non autochtones, cette proportion s'établissait à 84 %. Environ le quart (23 %) des enfants inuits vivaient dans une famille monoparentale, une proportion plus élevée que celle observée chez les enfants non autochtones (13 %).

Au sujet des sources des données

L'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 et l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2012 sont les principales sources des données du présent feuillet d'information. L'ENM de 2011 a recueilli des données économiques et sociales sur la population canadienne. L'EAPA de 2012 était une enquête nationale menée auprès des Premières Nations **vivant hors réserve**, des Métis et des Inuits âgés de 6 ans et plus. Les données sont pour la **population d'identité autochtone**, soit les personnes qui se sont identifiées à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire les Premières Nations, les Métis ou les Inuits, et/ou celles qui se sont dites Indiens des traités ou Indiens inscrits selon la définition de la *Loi sur les Indiens* du Canada, et/ou celles qui se sont dites membres d'une bande indienne ou d'une Première Nation. Il était possible de donner des réponses uniques ou des réponses multiples aux questions sur l'identité autochtone dans l'ENM et dans l'EAPA. Les données de l'ENM publiées dans ce feuillet sont fondées sur les réponses uniques seulement. Les données de l'EAPA représentent une combinaison des populations d'identité autochtone unique et d'identités autochtones multiples. La quasi-totalité des répondants des Premières Nations hors réserve, des Métis et des Inuits ont déclaré une seule identité.

1. Bien que le dénombrement des populations de Premières Nations et de Métis au Nunavut tiré de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) soit présenté ici, les données concernant les autres caractéristiques ne le sont pas en raison des petits nombres de Premières Nations et de Métis vivant dans le territoire.
2. Comprend les personnes qui ont déclaré avoir le statut d'Indien inscrit ou être membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne sans déclarer d'identité autochtone.
3. Plusieurs facteurs doivent être pris en compte lorsque l'on compare les données sur les Autochtones dans le temps. Veuillez consulter le *Guide de référence sur les peuples autochtones, Enquête nationale auprès des ménages*, 2011, n° 99-011-X2011006 au catalogue, et le *Rapport technique sur les peuples autochtones*, n° 99-011-X au catalogue.

Les deux tiers des enfants inuits vivent avec leurs deux parents

- Au Nunavut, 67 % des enfants inuits âgés de 14 ans ou moins vivaient dans une famille avec leurs deux parents en 2011. Chez les enfants non autochtones, cette proportion s'établissait à 84 %. Environ le quart (23 %) des enfants inuits vivaient dans une famille monoparentale, une proportion plus élevée que celle observée chez les enfants non autochtones (13 %).

Tableau 1
Répartition en pourcentage des enfants âgés de 14 ans ou moins, selon la situation dans les ménages, selon certains groupes d'identité autochtone, Nunavut, 2011

	Inuits — Identité unique	Population d'identité non autochtone[1]
	pourcentage	
Enfants des deux parents[2]	66,5	84,2
Enfants par alliance	5,3	2,1
Enfants d'un parent seul	23,2	12,6
Petits-enfants dans une famille caractérisée par l'absence d'une génération	2,4	0,0
Enfants en famille d'accueil	1,3	0,0
Enfants vivant avec d'autres personnes apparentées[3]	1,2	0,0

1. Exclut les personnes qui ont déclaré une identité autochtone, c'est-à-dire Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuits, ou qui ont indiqué avoir le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités.
2. Comprend les enfants dans une famille composée de deux parents où des enfants par alliance, ou des demi-frères ou demi-sœurs, pourraient aussi être présents. Comprend aussi les enfants dans une famille composée de deux parents pour lesquels on ne peut déterminer s'ils sont des enfants par alliance.
3. Des personnes non apparentées peuvent être présentes. Exclut les enfants en famille d'accueil.
Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Quatre Inuits sur dix habitent un logement surpeuplé

- En 2011, 39 % des Inuits du Nunavut habitaient un logement surpeuplé, c'est-à-dire un logement comptant plus d'une personne par pièce. Le chiffre comparable pour la population non autochtone se situait à 4 %.
- Un peu plus du tiers (35 %) des Inuits vivaient dans un logement nécessitant des réparations majeures. La proportion correspondante pour la population non autochtone s'établissait à 14 %.

Tableau 2
Pourcentages vivant dans un logement surpeuplé ou un logement nécessitant des réparations majeures, selon certains groupes d'identité autochtone, Nunavut, 2011

	Inuits — Identité unique	Population d'identité non autochtone[1]
	pourcentage	
Logement surpeuplé[2]	39,2	4,3
Logement nécessitant des réparations majeures[3]	35,4	13,7

1. Exclut les personnes qui ont déclaré une identité autochtone, c'est-à-dire Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuits, ou qui ont indiqué avoir le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités.
2. Plus d'une personne par pièce.
3. Par exemple, des logements dont la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, ou la charpente des murs, des planchers ou des plafonds doit être réparée.
Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Neuf Inuits sur dix indiquent pouvoir parler une langue autochtone

- Au Nunavut, 89 % des Inuits ont indiqué être en mesure de soutenir une conversation dans une langue autochtone. Les langues autochtones parlées par le plus grand nombre d'Inuits étaient l'inuktitut, l'inuinnaqtun et l'innu/le montagnais. Parallèlement, 80 % des Inuits ont déclaré une langue autochtone comme langue maternelle.
- Le nombre d'Inuits ayant indiqué être capables de converser dans une langue autochtone dépassait le nombre de ceux qui ont déclaré une langue autochtone comme langue maternelle, ce qui porte à croire que certains ont appris une langue autochtone comme langue seconde.
- D'après les résultats de l'Enquête auprès des peuples autochtones, 94 % des Inuits âgés de 6 ans et plus ont déclaré qu'il était important pour eux de parler et de comprendre une langue autochtone.

Trois Inuits sur dix détiennent un titre d'études postsecondaires

- En 2011, 29 % des Inuits de 25 à 64 ans au Nunavut détenaient un certificat, un diplôme ou un grade d'une école de métiers, d'un collège ou d'une université. Le pourcentage comparable pour leurs homologues non autochtones se chiffrait à 80 %.
- Parmi les détenteurs d'un titre d'études postsecondaires, les Inuits étaient proportionnellement plus nombreux que les diplômés non autochtones à avoir terminé un programme de niveau inférieur au baccalauréat (école de métiers ou études collégiales).
- Il y avait également un écart entre les proportions d'Inuits et de non-Autochtones qui n'avaient « aucun certificat, diplôme ou grade ». En 2011, 60 % des Inuits de 25 à 64 ans n'avaient pas obtenu de certificat, de diplôme ou de grade, alors que la proportion correspondante pour la population non autochtone se situait à 5 %.

Tableau 3
Niveau de scolarité le plus élevé chez la population âgée de 25 à 64 ans, selon certains groupes d'identité autochtone, Nunavut, 2011

	Inuits — Identité unique	Population d'identité non autochtone[1]
	pourcentage	
Aucun certificat, diplôme ou grade	59,7	5,1
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	11,6	14,8
Certificat, diplôme ou grade de niveau postsecondaire	28,8	80,2
Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	10,9	7,2
Certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire	15,2	22,0
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat[2]	0,9	3,5
Certificat, diplôme ou grade universitaire au niveau du baccalauréat ou supérieur	1,8	47,4

1. Exclut les personnes qui ont déclaré une identité autochtone, c'est-à-dire Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuits, ou qui ont indiqué avoir le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités.
2. Des comparaisons avec d'autres sources de données semblent indiquer que la catégorie « Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat » a été surestimée dans le cadre de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM). Les données de cette catégorie devraient être interprétées avec prudence. Pour obtenir plus de renseignements sur les concepts et la qualité des données, veuillez consulter les *guides de référence de l'ENM* et le *Guide de référence sur la scolarité* sur le site Web de Statistique Canada.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Les taux d'emploi et le revenu total médian augmentent selon le niveau de scolarité

- En 2011 au Nunavut, le taux d'emploi chez les Inuits de 25 à 64 ans qui n'avaient pas obtenu de certificat, de diplôme ou de grade était de 44,2 %. Les taux d'emploi étaient plus élevés chez ceux qui avaient poursuivi leurs études. Par exemple, le taux d'emploi des Inuits ayant un titre d'études postsecondaires était de 69,1 %.

Tableau 4
Taux d'emploi chez la population âgée de 25 à 64 ans, selon le plus haut niveau de scolarité et certains groupes d'identité autochtone, Nunavut, 2011

	Inuits — Identité unique	Population d'identité non autochtone[1]
	taux d'emploi (pourcentage)	
Total	**53,9**	**92,7**
Aucun certificat, diplôme ou grade	44,2	76,5
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	66,4	92,0
Certificat, diplôme ou grade postsecondaire	69,1	94,0

1. Exclut les personnes qui ont déclaré une identité autochtone, c'est-à-dire Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuits, ou qui ont indiqué avoir le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités.

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

- Le revenu total médian[4] était également plus élevé chez les Inuits ayant un plus haut niveau de scolarité. Parmi les Inuits de 25 à 64 ans, le revenu total médian (arrondi au 1 000 $ le plus près) se situait dans une fourchette allant de 21 000 $ pour ceux qui n'avaient pas de certificat, de diplôme ou de grade à 47 000 $ pour les personnes détenant un titre d'études postsecondaires.

4. Le revenu total comprend le revenu provenant de toutes les sources, y compris un revenu d'emploi, un revenu provenant de programmes gouvernementaux, une pension, un revenu de placements ou tout autre revenu en espèces. Le calcul comprend la population ayant un revenu et sans revenu (avec un revenu de zéro).

Environ quatre Inuits sur dix se disent en excellente ou en très bonne santé

- D'après les résultats de l'Enquête auprès des peuples autochtones, un peu plus de quatre Inuits sur dix (42 %) âgés de 12 ans et plus au Nunavut se sont dits en excellente ou en très bonne santé en 2012.

Graphique 1
Santé globale autoévaluée comme étant excellente ou très bonne chez la population âgée de 12 ans et plus, selon certains groupes d'identité autochtone et le groupe d'âge, Nunavut, 2012

pourcentage

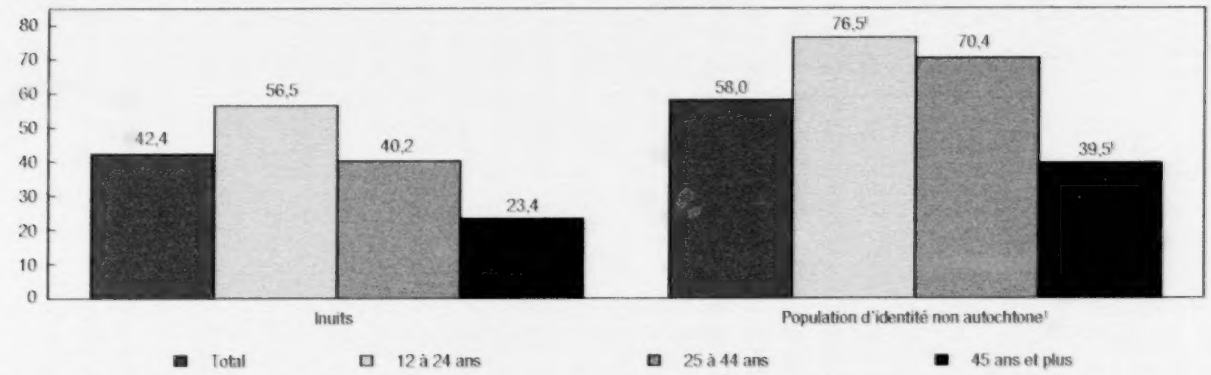

[!] à utiliser avec prudence
1. Les données concernant la population d'identité non autochtone excluent les personnes qui ont déclaré une identité autochtone, c'est-à-dire Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuits, ou qui ont indiqué avoir le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités.
Sources : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2012; et Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2012.

- Près de la moitié (47 %) des Inuits âgés de 18 ans et plus se sont dits en excellente ou en très bonne santé mentale[5], comparativement à 81 % de la population non autochtone[6].
- Un peu plus du tiers (36 %) des Inuits âgés de 12 ans et plus ont déclaré avoir reçu au moins un diagnostic de problème de santé chronique. La proportion correspondante pour la population non autochtone était de 52 %.
- Chez les Inuits, les problèmes les plus souvent signalés comprenaient l'arthrite sans la fibromyalgie (10 %) et l'hypertension (9 %).

Tableau 5
Santé mentale autoévaluée comme étant excellente ou très bonne chez la population âgée de 18 ans et plus, selon certains groupes d'identité autochtone et le groupe d'âge, Nunavut, 2012

	Inuits	Population d'identité non autochtone[1]
	pourcentage	
Total	**47,1**	**81,3**
18 à 24 ans	49,6	81,0[!]
25 à 44 ans	45,0	80,1
45 ans et plus	48,5	82,7

[!] à utiliser avec prudence
1. Exclut les personnes qui ont déclaré une identité autochtone, c'est-à-dire Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuits, ou qui ont indiqué avoir le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités.
Sources : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2012; et Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2012.

5. Les questions sur l'autoévaluation de la santé mentale n'ont été posées qu'aux répondants qui ont eux-mêmes soumis leurs réponses directement à l'enquête (c.-à-d. que les données ne sont pas disponibles lorsque les questionnaires ont été remplis au moyen d'une interview par personne interposée).
6. Les données sur la santé des non-Autochtones sont tirées de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2012.

Six Inuits sur dix ont déclaré fumer chaque jour

- En 2012, 59 % des Inuits âgés de 12 ans et plus au Nunavut ont déclaré qu'ils fumaient chaque jour. Chez les Inuits de 25 à 44 ans, 71 % ont déclaré fumer chaque jour.
- Chez les Inuits âgés de 12 ans et plus, le taux de consommation abusive d'alcool (cinq verres et plus en une seule occasion au moins une fois par mois au cours des 12 mois précédant l'enquête) s'établissait à 36 %. Parallèlement, la moitié des Inuits de 12 ans et plus ne buvaient pas, c'est-à-dire qu'ils n'avaient pas consommé d'alcool au cours des 12 mois précédents.

Tableau 6
Certains comportements influant sur la santé chez la population âgée de 12 ans et plus, selon certains groupes d'âge, Nunavut, 2012

	pourcentage
Total	
Usage quotidien du tabac	58,7
Consommation abusive d'alcool[1]	36,4
Aucune consommation d'alcool	49,6
12 à 24 ans	
Usage quotidien du tabac	51,0
Consommation abusive d'alcool	32,3
Aucune consommation d'alcool	60,0
25 à 44 ans	
Usage quotidien du tabac	71,2
Consommation abusive d'alcool	40,3
Aucune consommation d'alcool	34,3
45 ans et plus	
Usage quotidien du tabac	51,5
Consommation abusive d'alcool	32,8 E
Aucune consommation d'alcool	57,1

E à utiliser avec prudence
1. La consommation abusive d'alcool correspond à une consommation de cinq verres et plus en une seule occasion, au moins une fois par mois au cours des 12 mois précédant l'enquête.
Sources : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2012; et Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2012.